

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS

Tél : (221) 33 961 14 09

B.P. : 46

Chapitre XIX : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

INTRODUCTION

Au Sénégal, l'industrie touristique contribue fortement à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers la valorisation des ressources culturelles et naturelles, l'accès aux services sociaux de base et la création d'emplois. Le tourisme s'affirme ainsi comme un levier majeur de l'économie nationale à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui est le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme au Sénégal.

En effet, le Tourisme constitue le deuxième secteur pourvoyeur de devises, après la pêche et deuxième employeur après l'agriculture.

La région de Saint-Louis est l'une des plus grandes régions touristiques du Sénégal. Elle a un passé exceptionnel qui lui confère une renommée internationale. C'est une vieille ville construite par les français et est considérée comme la vitrine de la France en Afrique, ce qui lui donne un statut particulier. En plus de son patrimoine historique et architectural, elle bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel. Ce qui explique le fait qu'elle soit une destination touristique à part entière au Sénégal. Elle dispose d'un réseau de parcs et de réserve qui attirent l'attention des touristes de par leurs atouts naturels et la belle vue qu'il dégage. Le tourisme n'existe que dans la région de Saint-Louis, il n'y a pas de site touristique dans les départements. C'est pour cela, nous allons dans ce rapport, montrer l'évolution du tourisme, sa situation globale dans la région de Saint-Louis en mettant en évidence ses performances et ses différents indicateurs durant l'année 2014.

XIX.1. TOURISME

XIX.1.1. Situation des réceptifs

La région de Saint-Louis compte plus de 57 établissements d'hébergement touristiques représentant un total de 913 chambres et de 1 634 lits. Sur les 57 réceptifs identifiés, 23 sont des hôtels avec 1056 lits pour 613 chambres. Les auberges sont au nombre de 24 et comptabilisent 216 chambres sur 403 lits.

Tableau 19.57 : Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative

Réceptifs	Types	2013	2014	Variation %
Hôtel	Réceptifs	30	23	-23,33
	Chambres	606	613	1,16
	Lits	1007	1056	4,87
Auberge	Réceptifs	37	24	-35,14
	Chambres	293	216	-26,28
	Lits	643	403	-37,33
Campement touristique	Réceptifs	17	10	-41,18
	Chambres	141	84	-40,43
	Lits	353	75	-78,75
Total	Réceptifs	84	57	-32,14
	Chambres	1040	913	-12,21
	Lits	2003	1634	-18,42

Source: Service Régional du Tourisme

Enfin, viennent les campements qui sont au nombre de 10 totalisant 84 chambres sur 175 lits.

Entre 2013 et 2014, le nombre de lits a diminué passant de 2 003 à 1 634 soit 369 lits de moins. Ainsi on note une diminution pour le nombre de chambres qui passe de 1 040 en 2013 à 913 en 2014, soit 127 chambres de moins. Pour la situation des auberges, des hôtels et des campements, on note une grande diminution sur le nombre de réceptifs qui passe de 84 en 2013 à 57 en 2014. Il en est même pour le nombre de chambres et de lits. Cette diminution ne peut s'expliquer par une fermeture de 27 réceptifs en une année.

XIX.1.2. Les entrées de touristes

Les réceptifs répertoriés de la région de Saint-Louis ont accueilli, pour l'année 2014 45 865 arrivées, contre 30 017 en 2013 soit une augmentation de 52,79% des arrivées.

Cette hausse du nombre d'arrivées peut se justifier par l'élargissement du champ de collecte sur les hôtels et auberges. Toutefois, les campements qui ne fournissaient pas d'information statistiques dans les années précédentes. Ils ont été intégrés dans la base de données à partir de 2014. Cette hausse peut se justifier aussi par le

dynamisme du secteur dû à la présence des rallyes qui passent au moins une nuit à Saint-Louis et la fréquence de l'organisation des séminaires et des réunions dans les établissements d'hébergement touristiques.

XIX.1.3. L'occupation des réceptifs

La nuitée est définie comme le nombre de nuits passées par les hôtes dans un établissement d'hébergement touristique. Elle détermine l'activité hôtelière à travers le taux d'occupation. Ce taux est le rapport entre le nombre de chambres louées et le nombre de chambres disponibles.

Les nuitées enregistrées en 2014 sont de l'ordre de 62 690, contre 42 838 en 2013 soit une hausse de 46,34%. Par contre le nombre de lits a connu une forte baisse : 47,28 %.

Tableau 19.58 : Evolution de l'occupation des réceptifs

Réceptifs	Types	2013	2014	Variation %
Hôtel	Nb de lits	1007	1056	48,66
	Nuitées	36295	53118	46,35
	Taux d'occupation %	3	2	105
Auberge	Nb de lits	643	403	037,32
	Nuitées	6543	9572	46,29
	Taux d'occupation %	10	4	-81
Campement touristique	Nb de lits	353	175	050,42
	Nuitées	0	0	0
	Taux d'occupation %			
Total	Nb de lits	2003	1056	047,28
	Nuitées	42838	62690	46,34
	Taux d'occupation %	5	2	-102

Source: Service Régional du Tourisme



Il est dû à la décroissance à hauteur de 37,32% du nombre de lits dans les auberges et de 50,42% du nombre de lits dans les campements. Ce phénomène ne peut s'expliquer que par une fermeture massive des réceptifs.

La moyenne du Taux d'Occupation annuel des réceptifs touristiques répertoriés est de 23,80%. Cette moyenne est loin du seuil de rentabilité, si on considère qu'en tourisme, un hôtel est rentable lorsque son TO dépasse le seuil de 55% (en moyenne annuelle). Ce faible taux enregistré est dû en grande partie à la cherté de la destination, à l'effet du visa et à la psychose de la maladie Ébola qui a frappé les pays voisins du Sénégal. Pourtant, faudrait-il le souligner, les statistiques actuelles enregistrées montrent une grande fréquentation des nationaux au niveau des réceptifs avec l'organisation des séminaires, des conférences, etc. Cette nouvelle situation, pourrait renverser la tendance et permettre aux réceptifs de gagner de nouvelles parts de marché.

Ainsi les nuitées sont très importantes en septembre avec plus de 10 000 nuitées (Magal Des deux Rakkas) et pendant le mois d'aout qui est le 2ème mois où les nuitées dépassent 7 000 avec la fête du 15 août où on note une grande affluence des visiteurs pendant cette période vers la région de Saint-Louis. Cette situation peut contribuer à pallier au phénomène de la saisonnalité.

Le pic de la fréquentation qui est le mois de septembre, dû au « Magal des deux Rakkas ». Septembre est le mois où traditionnellement, le nombre de nuitées est le plus important de l'année à Saint-Louis. Ainsi, en 2014 quelques 10 014 nuitées ont été passées dans les réceptifs hôteliers durant le mois de septembre qui correspond à la période du « Magal des deux Rakkas » qui est une fête de la communauté Mouride.

Il est important pour les besoins du rapport de rappeler les activités majeures qui ont marqué l'année 2014 :

-  La visite économique de son Excellence M. Macky SALL Président de la République du Sénégal ;
-  La Journée Mondiale du Tourisme organisée à Saint-Louis

XIX.2. CULTURE ET LOISIRS

XIX.2.1. Infrastructures culturelles

La région de Saint-Louis, constituée d'anciens royaumes (Walo, Fouta) bénéficie d'un riche patrimoine culturel. Cela témoigne d'un passé lointain, riche et glorieux. Malgré le contraste entre l'insuffisance d'infrastructures de promotion culturelle et son patrimoine culturel riche et varié, la région reste un lieu d'expression d'évènements culturels de portée nationale et internationale. Par la musique, la production artistique et littéraire, le tourisme religieux entre autres, Saint-Louis s'est bien illustrée.

XIX.2.2. Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.). Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre intact ou augmenté aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. On dépasse donc largement la simple propriété personnelle (droit d'user « et d'abuser » selon le droit romain). Il relève du bien public et du bien commun.

XIX.2.3. Patrimoine matériel

Le patrimoine culturel matériel de la région de Saint-Louis est assez bien doté en quantité et en diversité, lié aux vestiges et sites historiques et à la nature. Ce patrimoine, dont l'inventaire est loin d'être exhaustif, est disséminé à travers le territoire régional, mais avec une certaine concentration dans la ville de Saint-Louis. Malheureusement ce patrimoine ne fait pas l'objet d'une promotion conséquente et suscite peu d'intérêt auprès des populations locales, voire de la population sénégalaise.

Les éléments considérés aujourd'hui comme patrimoine matériel de la région de Saint-Louis sont :

- Le centre des Impôts, au quartier Sud de Saint-Louis ;
- Le palais de justice, au quartier Nord de Saint-Louis ;
- La gouvernance de Saint-Louis ;
- Le pont Faidherbe ;
- L'île de Saint-Louis classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en décembre 2000 ;
- Le parc National des oiseaux de Djoudj, classé en 1981 patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Le musée de l'aéropostal installé dans les locaux du Syndicat d'Initiatives à Saint-Louis ;
- La Folie du Baron Roger à Richard Toll ;
- Le Fort Faidherbe de Podor construit en 1854 ;
- Les mosquées omariennes de Donaye, Mboyo, Guédé, Diama Alwaly et Alwar dans le département de Podor construites en banco ;
- La station de pompage d'eaux de Mbakhana avec d'anciennes machines à vapeur ;
- Les lieux de mémoire comme Nder et Dialawaly.

XIX.2.4. Patrimoine immatériel

Le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est utile au dialogue interculturel et encourage le respect d'autres modes de vie.

Il est constitué par un ensemble de valeurs spirituelles et morales, des pratiques sociales, des modes et arts de vie, des chants, des danses et coutumes. Le patrimoine immatériel de la région de Saint-Louis est très riche compte tenu de sa diversité ethnique et l'influence du métissage et du brassage historique des peuples. Le « fanal », les signares, les régates et le « simb » en sont les manifestations.

XIX.3. Activités culturelles

Le tableau ci-dessous nous indique que la région de Saint-Louis est dotée d'un potentiel culturel de grande envergure. En effet de janvier à décembre plusieurs activités culturelles ont été mené dans la région. Les plus fréquentes sont le magal des deux rakas qui se tiennent tous les 5 septembre, le festival international de jazz entre autres activités dont les détails sont inscrits dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19.59 : Répertoire des activités culturelles de la région en 2014

Dates	Activités	Localités ou lieux	Observations
17 janvier 2014	la première session du comité de suivi technique du Programme de Développement Touristique(PDT)	l'hôtel de ville	
Du 20 janvier au 30 janvier	atelier de formation sur les métiers de la scène, de la danse et de la création chorégraphique	Centre Culturel Régional Abdel Kader FALL	ce stage animé par Jean Marie Asselle a regroupé une vingtaine de jeunes issus de différentes compagnies de danse.
28 Février 2014	une réunion présidée par le Directeur national de la cinématographie	Centre Culturel Régional Abdel Kader FALL	informer et de sensibiliser les acteurs de l'audiovisuel sur le Fonds de promotion de l'industrie cinématographique et audiovisuelle (FOPICA)
05 Mars 2014	Atelier organisé par le centre Abdel kader fall en partenariat avec les associations Guiss Guiss Adouna et Vijamix	Centre Culturel Régional Abdel Kader FALL	La mise en place un comité de pilotage chargé du suivi du projet visant par l'audiovisuel à sauvegarder et valoriser le patrimoine le long de la vallée du fleuve Sénégal.
15 Mars 2014	lancement du nouvel album « Nafooré » de l'artiste Pul Art Bi.	Racing club	
22 Mars 2014	la célébration du « Printemps des poètes »	à bord du bateau BouElMogdad.	
15 Avril 2014	séance de travail entre le Directeur de la cinématographie et le Directeur de l'UFR des Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC) de l'Université Gaston Berger	Ugb	dans le cadre d'un accord de coopération visant à soutenir le Master 2 Pro Réalisation Documentaire et Création.
13 Mai 2014	réunion du comité de sélection des 10 produits et expressions culturelles de la Région de Saint-Louis .	préfecture de SaintLouis	A cette occasion, le projet d'inventaire des musiques traditionnelles a été également partagé avec toutes les parties prenantes.
19 Mai 2014	la cérémonie de lancement de la 22ème édition du Festival International de Jazz de Saint-Louis .	l'hôtel de la poste	

Dates	Activités	Localités ou lieux	Observations
20 Aout 2014	réunion de suivi pour le traitement des données collectées dans le cadre du projet d'Inventaire des Musiques Traditionnelles dans la région de Saint-Louis .	le Centre Culturel Régional Abdel Kader FALL	
Les 03 et 04 Septembre 2014	un atelier résidentiel sur « Culture et Tourisme » organisé par l'Association des Diffuseurs Artistiques et Festivals du Sénégal (ADAFEST) en partenariat avec l'UNESCO	Toubacouta	A cette occasion, le Directeur du Centre Culturel a présenté une communication sur le thème « les enjeux des infrastructures culturelles dans le développement du secteur touristique au Sénégal » : tourisme national, africain et international.
06 au 11 octobre 2014	atelier chantierOécole régionaux sur la gestion des constructions et des réhabilitations dans les villes du patrimoine mondial.	Grand Bassam en République de Côte d'Ivoire	
04 au 06 Décembre 2014	la 4^{ième} édition de la Fête Internationale du Livre		
24 au 30 Décembre 2014	de la 16 ^{ième} édition du Fanal de Saint-Louis initié par Madame Marie Madeleine DIALLO, Présidente de l'Association Jalloré Production.	Saint-Louis	

Source : centre culturelle régional Saint-Louis

XIX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.4.1. Atouts et potentialités

1. En matière de tourisme

- Situation géographique et conditions climatiques favorables
- Existence de diverses formes de tourisme (balnéaire, de vision, de découverte, culturel) et d'infrastructures d'accueilles
- Existence de zones d'intérêt cynégétique pour la chasse
- Existence d'un patrimoine naturelle, historique, architectural et culturel riche et varié
- Existence d'un aéroport international

2. En matière de culture

- Existence d'un patrimoine matériel et immatériel riche et varié
- Existence d'un agenda culturel Régional et d'un répertoire des sites et monuments historiques
- Classement en patrimoine mondial de l'Unesco de l'île de Saint-Louis

XIX.4.2. Contraintes

1. En matière de tourisme

- Absence de liaison aérienne régulière et insuffisance de la promotion de la destination Renforcement des moyens de promotion Instauration des liaisons aériennes plus régulières
- Insuffisance de qualification professionnelle pour une partie du personnel touristique
- Harcèlement des touristes par les faux guides et les vendeurs à la sauvette
- Insuffisance d'infrastructures hôtelières de haut standing
- Difficulté de conservation du patrimoine bâti, notamment du patrimoine colonial
- Concurrence déloyale qui s'opère dans le secteur
- Insuffisance des aménagements des circuits éco touristiques et détérioration des pistes d'accès

2. En matière de culture

- Le centre culturel régional a connu plusieurs déménagements. Il est actuellement logé encore à titre provisoire à l'ex préfecture ou on cohabite non sans difficulté avec le service régional de l'inspection du travail. Le centre est excentré et le bâtiment exigü complètement inadapté aux activités culturelles.
- Le Centre souffre d'un manque notoire d'équipement (matériel son, lumière, vidéo et rétro projecteur, podium mobile, matériel d'orchestre, appareil photo, caméra numérique)

- En dehors du Conseil Régional, le Centre Culturel ne bénéficie pratiquement pas de l'appui des collectivités locales particulièrement des Mairies.
- Le manque de personnel d'appoint (secrétaire)
- L'inexistence d'un budget d'animation
- Le manque de véhicule de service est un handicap majeur eu égard à l'étendue du champ culturel à couvrir au niveau de la région.

XIX.4.3. Perspectives

1. En matière de tourisme

Les grands projets de développement touristique de la Région sont :

- Le Projet de développement du tourisme communautaire à Gandon avec trois actions relatives à l'appui organisationnel à savoir :
- Appui à la ferme de Ngui Ngélakh à RAO pour accroître la production laitière en vue d'augmenter la fabrication du fromage de chèvre ;
- Appui aux coiffeuses de « toubbé » pour la valorisation de leurs produits confectionnés ;

Des efforts promotionnels et de réhabilitation doivent être faits par l'ensemble des hôteliers pour relever le niveau de qualité de leur prestation respectif et se lancer sur le marché du tourisme d'affaire.

2. En matière de culture

Quant à la culture, il est prévu :

- Célébration journée Mondiale de la Poésie (21 mars)
- Célébration de la journée mondiale du conte
- Célébration de la journée mondiale du théâtre (27 mars)
- Célébration de la journée Mondiale du Livre à Podor (23 avril)
- Célébration de la journée mondiale de la danse à Saint-Louis (29 avril)
- Célébration de la journée mondiale du Jazz (30 avril)
- Organisation de la fête de la musique (21 juin)
- Organisation de la VI édition du Camp de vacances dénommée « culture ensoleillée » (août)

Mise en œuvre du plan d'action sur 05 ans pour la gestion et la conservation de l'île Saint-Louis.